

fsh info

Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) **Foyer Schaerbeekois** / rue de la Consolation, 70 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40 / F- 02 240 80 60 / foyerschaerbeekois@fsh.be
Permanences / du lundi au vendredi matin de 7h30 - 12h / **Service technique** / T- 02 240 80 50 / **Service social** / T- 02 240 80 47 (57)



Chères et chers locataires,

Le Foyer Schaerbeekois s'engage pour être à l'écoute de vos besoins et attentif à votre bien-être.

Nous voulons ainsi marquer notre volonté de construire une relation propriétaire – locataire basée sur une bonne connaissance et un réel respect mutuels.

Cela se traduit par des actes concrets:

1. Vous êtes tous invités à nous rejoindre en nos bureaux du 70 rue de la Consolation le mercredi 11 juin entre 13h et 18h pour une après-midi de contact et de convivialité. Une invitation vous sera adressée début juin avec le programme détaillé des animations.
2. Signature d'une Charte pour une SISP à l'écoute de ses usagers:
3. Création d'une farde « Guide de mon logement au Foyer Schaerbeekois ». (voir page 2)
4. Renforcement de l'accueil téléphonique avec la mise en place d'une nouvelle centrale pour mieux répartir vos appels.
5. Réorganisation de nos moments d'accueil. A partir du 5 mai prochain un nouvel horaire de permanence entre en vigueur (voir page 2). •

Le Foyer Schaerbeekois s'engage sur 7 points prioritaires:

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter votre installation dans le logement. 2. Vous indiquer clairement à qui vous adresser en cas de doute, de difficultés ou de réclamations. 3. Vous garantir le suivi de vos demandes par un accusé de réception et / ou un courrier de réponse dans les 15 jours. 4. Vous informer de manière précise et adaptée sur vos droits et devoirs ainsi que tout événement relatif à votre logement. | <ol style="list-style-type: none"> 5. Contribuer à la maîtrise de vos charges et à un meilleur respect de l'environnement. 6. Faire de la propreté de vos immeubles un objectif pour tous. 7. Vous accompagner dans les moments difficiles et apporter des réponses concrètes à vos besoins en matière de sécurité et de convivialité dans nos complexes. |
|---|--|

Guide de mon logement au Foyer Schaerbeekoï

Sous forme d'une **farde à anneaux** bien pratique pour y classer tous vos documents, ce guide vous renseigne de manière claire et précise sur tous les aspects de votre vie de locataire au Foyer Schaerbeekoï.

Ce guide sera distribué à partir du mois de juin lors de chaque signature de bail, et nous comptons sur cet outil de communication pratique et concret pour faciliter la relation de bailleur à locataire. •



Les charges de 2013 sont arrivées



Si vous avez des questions, une **permanence spéciale « charges »** est à votre disposition **tous les lundis et mercredis matins du mois de mai de 7h30 à 11h30.**

Notre service social peut aussi vous recevoir le mercredi de 7h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 13 h à 15 h pour vous aider à établir un budget et définir un plan de paiement réaliste en cas de supplément important. •

Nouvel horaire d'accueil à partir du 5 mai 2014

Cet horaire peut vous aider à nous contacter, gardez-le !

Deux changements très importants:
 Mise en place d'une nouvelle permanence technique le lundi matin qui vous permettra de rencontrer un membre du service technique et de poser vos questions relatives aux travaux et interventions dans votre appartement. Le mardi notre accueil sera fermé pour permettre à notre personnel de mieux traiter tous les dossiers en cours.

FSH Horaire	MATIN 7h30 – 11h30	APRÈS-MIDI 13h30 – 15h30
LUNDI	Accueil administratif locataires Permanence technique	/
MARDI	/	/
MERCREDI	Accueil administratif locataires Permanence sociale	/
JEUDI	Accueil administratif locataires	Permanence sociale
VENDREDI	Accueil administratif locataires Permanence candidats	/

Nous restons joignables **de 7h30 à 12h15** et de **12h45 à 16h du lundi au jeudi:**

T. 02 240 80 40 pour les questions administratives et au **T. 02 240 80 50** pour les demandes techniques.

Idem le **vendredi jusqu'à 15h30.** •

Les 119 logements des immeubles 90 à 96 ont fait l'objet d'une rénovation spectaculaire de leur enveloppe, en voici les points principaux:

- § Les toitures et façades ont été renouvelées dans l'objectif principal de renforcer leur isolation, et de permettre une réduction des charges liées au chauffage de vos appartements.
- § Les nouveaux châssis au double vitrage performant apportent un réel confort supplémentaire



Coup de neuf à Evenepoel

aux occupants et vont leur faire réaliser de vraies économies, en effet les habitants des immeubles 98 et 100 ont vu leur facture de gaz diminuer en moyenne de 30% depuis les travaux!

§ Ces travaux permettent également de résoudre les problèmes de ponts thermiques qui causaient par endroit de la condensation, avec un nouveau système de ventilation des cuisines et salles de bain qui permet une aération plus efficace.

§ Un des aspects de cette rénovation, et non le moindre, est l'amélioration visible de l'esthétique des deux immeubles: nous sommes très heureux du résultat et le quartier s'en trouve réellement mieux!

L'investissement total pour ces travaux s'élève à plus de 3,5 millions d'euros et sera amorti en 33 ans, avec un impact moyen sur les loyers de +55 €/mois.



Du passif en vue

Pose de la 1^{ère} pierre du chantier Colonel Bourg: construction de 84 logements passifs dans le cadre du Plan Logement Régional.

Ces logements seront disponibles fin 2016 et présenteront de nombreux avantages écologiques et économiques:

- § Panneaux photovoltaïques pour l'éclairage des communs.
- § Récupération de l'eau de pluie.
- § Panneaux thermiques pour l'eau chaude sanitaire.
- § Jardins privatifs pour les rez de chaussée et commun pour tous. •



84 LOGEMENTS PASSIFS

- 15 logements à 1 ch
- 34 logements à 2 ch
- 16 logements à 3 ch
- 40 logements à 4 ch
- 9 logements à 5 ch



Les renforts sous contrat « article 60 »



Le FSH collabore depuis plusieurs années avec le CPAS de Schaerbeek dans le cadre de l'accueil de collaborateurs sous contrat article 60.

Intégrés dans nos équipes, ces travailleurs bénéficient d'un encadrement professionnel qui leur permet d'acquérir de réelles compétences.

Ce partenariat avec le CPAS permet également d'offrir de bonnes prestations à nos locataires tout en limitant les charges d'entretien.

Bref une opération gagnante pour toutes les parties! •

Les beaux jours sont là, les plantations sont de retour

Jeunes et moins jeunes s'étaient donné rendez-vous le 26 mars au PCS Marbotin «Espace Locataires» (26-28 Marbotin) pour une après-midi de jardinage autour des 3 bacs potagers installés à l'arrière des bâtiments.

Herbes aromatiques, fleurs et fraisiers font désormais partie du paysage à Marbotin!



Ces deux activités organisées dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Helmet démontrent la réelle dynamique conviviale mise en œuvre grâce à ces 4 ans de CQDH!